



MON ŒIL!...

Édition du 13 mars 2017

Abonnez-vous, c'est gratuit: [cliquez ici!](#)

La chronique du coordonnateur de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>

LES USAGÈRES ET USAGERS DE LA RÉFORME (2)

Dans une [chronique précédente](#), je rapportais le cas d'une personne qui s'était fait imposer par son ophtalmologiste un examen non couvert par l'assurance maladie et donc, à payer.

Une autre dame écrit :

« J'aimerais soumettre le cas d'une personne âgée souffrant de glaucome dont l'ophtalmologiste a refusé de renouveler sa prescription à moins qu'il accepte de passer un examen non couvert par la RAMQ et pour lequel il devait déboursier un montant de \$60 dollars. Selon son témoignage, plusieurs autres personnes ont acquitté le même \$60 lorsqu'il attendait pour payer cette facture. Ceci aurait très bien pu être un cas isolé jusqu'à ce que je lise encore aujourd'hui que des personnes ont dû déboursier pour le même examen une somme de \$80 dollars. J'ignore à quel point cette pratique représente une nouvelle stratégie de la part des ophtalmologistes pour récupérer de l'argent suite à l'abolition des frais accessoires. Toutefois je considère que ce n'est peut-être pas un hasard que j'ai pu lire et entendre en deux jours le même type de témoignage. Je ne suis pas en mesure d'évaluer la situation, mais je pense qu'il y a raison d'investiguer. Le glaucome est une maladie qui affecte principalement les personnes âgées et que celles-ci sont particulièrement vulnérables. »

Pour la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, qui a mis sur pied un [registre de surveillance des frais abusifs](#), il pourrait s'agir d'une nouvelle forme de contournement du règlement abolissant les frais accessoires afin de soutirer à nouveau de l'argent du portefeuille des patients. *« Nous tentons d'approfondir des cas de facturations faits ou proposés dans les cliniques médicales en ophtalmologie pour différentes formes d'examen. 4 patients nous ont témoigné de cette situation. Nous souhaitons approfondir ce dossier, avoir plus de détails sur les types d'examen qu'on leur propose et sur les montants qu'on entend leur facturer. »*

Toutes personnes concernées ou au courant de cas semblables devraient contacter la Clinique (514-937-9250, poste 7279).

D'autres témoignages ou réactions nous arrivent régulièrement par courriel. Par exemple...

« Saviez-vous que des nouveaux frais seront chargés pour les patients à domicile et qui ont un gavage avec une pompe. En effet, depuis le 1er août 2016, les patients qui ont un gavage temporaire, même pour 2-3 semaines, devront payer la location d'une pompe à gavage au coût de 350 \$. Avant il n'y avait pas de frais. Cette mesure est jusqu'au 31 décembre. Ensuite ce n'est pas encore décidé par le Ministère. Ces frais m'apparaissent vraiment trop élevés !! »

« Un des départements du CHUM vient de m'appeler. Je dois avoir un suivi ANNUEL dans une des cliniques pour le suivi post-greffe. On m'informe qu'on va me rappeler dans UN AN ET DEMI pour un rendez-vous ANNUEL. Ça veut donc dire que dans un an, puisque ça doit être annuel, faudra refaire une demande de consultation pour l'autre rendez-vous... dans

3 ans. Rassurez-vous, on m'a dit que je pouvais passer au privé si je le désirais. Les réformes de Barrette vont bien, le transfert des ressources publiques vers le privé se poursuit! »

« Après 9 années, je n'ai pas trouvé un médecin de famille. Je me suis inscrit sur www.gamf.gouv.qc.ca La réponse que j'ai reçue, ça a été 398 jours d'attente pour avoir un R.-V. avec un médecin. J'ai 68 ans. Pendant toutes ces années, j'ai payé entre \$80 et \$100 pour avoir une consultation ou pour me faire faire un renouvellement d'un médicament pour diabète. »

« Nous sommes une famille très inquiète pour notre mère, qui vit seule, avec un problème cognitif qui la rend inapte à vivre seule dans sa maison. Mais le système de la santé continue de dire que leurs "barèmes" d'évaluation leur font voir qu'elle peut toujours rester à la maison. Pourtant, nous voyons bien que sa mémoire à court terme est pratiquement disparue et qu'elle n'y est donc plus en sécurité. [...] Le système de la santé nous fait sentir que nous voulons "domper" notre mère. En réalité, nous sommes inquiets pour sa sécurité et pour sa qualité de vie. [...] Ma mère a toujours refusé de prendre la décision de déménager dans un centre au moment où ce serait devenu nécessaire. Et maintenant, elle n'est plus en capacité de prendre cette décision. Nous avons donc besoin de nous informer sur les possibilités de réagir face à la fermeture d'esprit de notre système de santé dont la principale maladie est l'hyper- bureaucratization (déshumanisation).»

«Je suis allée rencontrer la super infirmière de mon médecin de famille (car celui-ci est très avare d'exams ou de prélèvements)... Elle m'a fait le prélèvement requis et m'a dit d'aller porter celui-ci à l'hôpital!!! D'accord, je suis encore jeune et en pleine santé, mais imaginez-vous une dame âgée de 80 et plus, seule au monde, et à qui on dit: allez porter le tout au sous-sol de l'hôpital, à la réception des laboratoires, l'hôpital étant à quelques kilomètres du GMF en question. [...] Quand on entend Barrette dire: « C'est nous qui avons dit que les frais accessoires ce n'était pas viable », après que l'avocat Ménard se soit battu contre ce manquement à la loi canadienne de la santé... Mensonge, camouflage...»

« Pourquoi ne pas porter une plainte en bonne et due forme contre ce gouvernement qui saccage des acquis sociaux qui nous donnaient à tous une certaine qualité de vie?...[...] La loi de la santé et des services sociaux dont les services étaient accessibles à tous est vouée à un massacre depuis avril 2015... Je me souviens de ce jour et de ces pantomimes qui faisaient toutes les pirouettes et grimaces possibles pour vendre leur salade... Mais je n'étais pas dupe... J'avais bel et bien vu Couillard passer 43 opérations au privé avant de partir du gouvernement en 2008, car il se dirigeait alors vers Persistence Capital Partners, fonds privé de santé.... Alors, c'était très clair pour moi qu'il voulait continuer sa grande œuvre... »

Et, pour ceux qui ne le connaissent pas, [le Dr Fernand Turcotte](#) nous a aussi écrit :

« Un million de fois Bravo! pour votre excellent travail. Vous pourriez vous attaquer aux mensonges qui empêchent de voir la vérité. Ce n'est pas le vieillissement de la population qui fait vaciller les services de santé, mais l'explosion des coûts pharmaceutiques et des pratiques inutiles, notamment en prévention. Mettre fin aux dépistages pour réduire la mortalité par cancer, mettre fin au traitement médicamenteux de facteurs de risque, mettre fin aux bilans de santé qui ne sont pas qu'inutiles, mais aussi toxiques quand ils exposent les bien portants à tous ces dépistages bancaux qui ne respectent aucune des règles censées les encadrer, règles établies par l'OMS en 1968. Arrêter de parler de la réforme Barette pour la nommer correctement; le BORDEL Barette. Arrêter de parler du ministre Barette, mais plutôt dénoncer le bouffon Barette qui prétend n'avoir pas besoin de rien savoir pour gérer correctement le réseau. Plus ignare que cela, on crève...»

Rien à ajouter...

Jacques Benoit.